

**Arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BER-2024-242-001 en date du 29 août 2024  
portant implantation et répartition des bureaux de vote  
dans les communes du département de la Lozère**

Le préfet de la Lozère  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**VU** le Code électoral, notamment les articles R.40, L.16 ;

**VU** le décret du Président de la République en Conseil des ministres du 9 mars 2022 portant nomination de monsieur Philippe CASTANET, en qualité de préfet de la Lozère ;

**VU** la circulaire NOR/INTA 1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BER-2023-243-001 en date du 31 août 2023 modifié portant implantation et répartition des bureaux de vote dans les communes du département de la Lozère ;

**VU** l'arrêté n° PREF-BCPPAT-2024-200-002 du 18 juillet 2024 portant délégation de signature à madame Laure TROTIN, secrétaire générale de la préfecture ;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Les lieux de vote et leur périmètre géographique, dans les communes du département de la Lozère, sont fixés conformément au tableau annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2** : Dans les communes à plusieurs bureaux de vote, les mariniers, les personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe pour lesquels il s'avère impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote qui ouvre droit à l'inscription sur la liste électorale de ce bureau, seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur de la commune.

**ARTICLE 3** : Les dispositions fixées au présent arrêté entrent en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

**ARTICLE 4** : L'arrêté du 31 août 2023 modifié susvisé est abrogé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**ARTICLE 5** : La secrétaire générale, la sous-préfète de Florac, les maires des communes du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture. Il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale

**Signé**

Laure TROTIN

**Annexe de l'arrêté préfectoral n° PREF-DCL-BER-2024-242-001 en date du 29 août 2024**

<b>Commune</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Périmètre</b>
ALBARET-LE-COMTAL 48310	Place du Village	Commune
ALBARET-SAINTE-MARIE 48200	Mairie – 601 Route du Gévaudan – La Garde	Commune
ALLENC 48190	Mairie	Commune
ALTIER 48800	Mairie	Commune
ANTRENAS 48100	Salle des Fêtes, Le Bourg	Commune
ARZENC-D'APCHER 48310	Mairie Le village	Commune
ARZENC-DE-RANDON 48170	Mairie – Salle du Conseil municipal – 7, rue de l'église	Commune
AUROUX 48600	8 Place Pierre et Marie Curie	Commune
BADAROUX 48000	Salle polyvalente - Grande Salle Rue de l'Égalité	Commune
BALSIEGES 48000	Salle polyvalente – 94 route de Florac	Commune
BANASSAC-CANILHAC 48500	Salle Jean GAZAGNE 42 Place de l'Église St Médard	Commune nouvelle
BARJAC 48000	Salle du Conseil municipal - 1 place de la mairie	Commune
BARRE-DES-CEVENNES 48400	Annexe de la Mairie – Rue de la Fontaine	Commune
BASSURELS 48400	Mairie – Le village	Commune
BASTIDE-PUYLAURENT (LA) 48250	Mairie – Rue de la poste	Commune
BEDOUES-COCURES 48400 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Salle polyvalente - Route du Pont de Montvert – COCURES	Ancienne commune de Cocurès
	BUREAU N° 2 : Salle polyvalente – RD 998 - BEDOUES	Ancienne commune de Bédouès
BEL-AIR-VAL-D'ANCE 48600 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Salle des fêtes 9 Place du Pré Charreyre CHAMBON LE CHÂTEAU	Commune déléguée de Chambon-le- Château
	BUREAU N° 2 : Mairie déléguée de St-Symphorien, 944 Route de Saint-Symphorien SAINT SYMPHORIEN	Commune déléguée de Saint-Symphorien
BESSONS (LES) 48200	Salle du conseil municipal, mairie, 445 Rue de la Tourre	Commune
BLAVIGNAC 48200	Salle de réunion de la Mairie de Blavignac, Place de la Mairie de Blavignac	Commune
BONDONS (LES) 48400	Mairie des Bondons	Commune
BORN (LE) 48000	Mairie, 152 Rue Victorin Galière	Commune
BOURGS-SUR-COLAGNE 48100 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Salle du Conseil Municipal, 26 Avenue de la République – LE MONASTIER	Commune déléguée de Monastier-Pin- Moriès
	BUREAU N° 2 : Salle Henri BOYER – Maison des Associations, Place de la Liberté, CHIRAC	Commune déléguée du Chirac
BRENOUX 48000	Mairie – 2 place de l'église	Commune
BRION 48310	Mairie 4 rue de l'église	Commune
BUISSON (LE) 48100	Salle des Fêtes – Le Bourg	Commune
CANOURGUE (LA) 48500 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Salle polyvalente de La Canourgue – 1 Place du Pré Commun	Ancien territoire de la commune associée de La Canourgue Ancien territoire de la commune associée de La Capelle
	BUREAU N° 2 : Mairie annexe d'Auxillac	Ancien territoire de la commune associée d'Auxillac
	BUREAU N° 3 : Mairie annexe de Montjézieu	Ancien territoire de la commune associée de Montjézieu
CANS-ET-CÉVENNES 48400	Salle du Temple Saint-Laurent-de-Trèves	Commune nouvelle
CASSAGNAS 48400	Salle Robert Louis STEVENSON (lieu-dit « Ancienne Gare »)	Commune
CHADENET 48190	Mairie, 48190 Chadenet	Commune
CHANAC 48230	Salle polyvalente – Quartier La Vignogue – Place de la Fontaine du Curé – Chanac	Commune
CHASTANIER 48300	Mairie de Chastanier Le village	Commune
CHASTEL-NOUVEL (LE) 48000	Mairie – Salle intergénérationnelle 16 rue principale	Commune
CHATEAUNEUF-DE-RANDON 48170	Salle du conseil – Mairie 1 Place du Guesclin	Commune
CHAUCHAILLES 48310	Mairie Le Bourg	Commune

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
CHAUDEYRAC 48170	Mairie – Salle du Conseil Municipal 9 rue Hubert Libourel	Commune
CHAULHAC 48140	Mairie Le bourg	Commune
CHEYLARD-L'EVÊQUE 48300	Salle Polyvalente Le Village	Commune
COLLET-DE-DÈZE (LE) 48160	Salle du conseil municipal – 12 route de Sauveterre	Commune
CUBIÈRES 48190	Mairie de Cubières	Commune
CUBIÉRETTES 48190	Mairie de Cubiérettes	Commune
CULTURES 48230	Mairie – place de la mairie	Commune
ESCLANÈDES 48230	Mairie – 10 place de la Mairie – Le Bruel	Commune
FAGE-MONTIVERNOUX (LA) 48310	Mairie, 20 rue de la mairie	Commune
FAGE-SAINT-JULIEN (LA) 48200	Mairie	Commune
FLORAC-TROIS-RIVIÈRES 48400 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 (bureau centralisateur) : Mairie 2 place Louis Dides Florac	- Quartiers situés au Nord du cours d'eau dit « Le Pêcher »,  - Les Hameaux de Monteils et Salièges.
	BUREAU N° 2 : Salle des Fêtes 3, Place du Saguenay – Florac	- Quartiers situés au Sud du cours d'eau dit « Le Pêcher », - la partie Est de l'avenue Jean Monestier jusqu'au Pont de la Bécède (n°36 à 96, chiffres pairs uniquement), - quartiers situés sur la rive Est du cours d'eau « Le Tarnon » (l'Oultre, Pont du Tarn, Formarès, Zone artisanale, St Julien du Gourg), - Les Hameaux de Brunen, Croupillac, Formarès, Gourdonny, Gralhon, La Grange, Le Pradal, Les Praderies, La Rouvière, Tardonnenche, Valbelette, Valbelle, Le Viala de Grimoald - ancienne commune de La-Salle-Prunet
FONTANS 48700	Salle de la Mairie – Le Bourg	Commune
FOURNELS 48310	Mairie	Commune
FRAISSINET-DE-FOURQUES 48400	Salle communale, Rue de la Mairie	Commune
GABRIAC 48110	Mairie	Commune
GABRIAS 48100	Mairie Goudard	Commune
GATUZIÈRES 48150	Mairie de Gatuzières	Commune
GORGES-DU-TARN-CAUSSES 48210 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Salle du Conseil de la Mairie de Sainte-Énimie, 11 Route de Mende	Commune déléguée de Sainte-Énimie
	BUREAU N° 2 : Salle des fêtes – Mairie de Quézac, 1 rue de la source minérale	Commune déléguée de Quézac
	BUREAU N° 3 : Mairie de Montbrun, 3 Lous Terras	Commune déléguée de Montbrun
GRANDRIEU 48600	Mairie	Commune
GRANDVALS 48260	Mairie – Salle polyvalente	Commune
GRÈZES 48100	Salle polyvalente, Le Bourg, 48100 Grèzes	Commune
HERMAUX (LES) 48340	Mairie	Commune
HURES-LA-PARADE 48150	Mairie – Place Joseph PASSEBOIS, La Parade	Commune
ISPAGNAC 48320	Mairie – Le Pavillon, Chemin royal, 48320 Ispagnac	Commune
JULIANGES 48140	Mairie	Commune
LACHAMP-RIBENNES 48700 Bureau centralisateur N°2	Ancienne Mairie de Ribennes	Commune nouvelle
LAJO 48120	Mairie	Commune
LANGOGNE 48300 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : École primaire publique - Pré de la Foire	Adresses à droite de la RN 88 direction Le Puy/Mende
	BUREAU N° 2 : École primaire publique - Pré de la Foire	Adresses à gauche de la RN 88 direction Le Puy/Mende
LANUEJOLS 48000	Mairie – 4 Place Adrien VITROLLES	Commune
LAUBERT 48170	Mairie – Village	Commune
LAUBIES (LES) 48700	Salle Léo LAGRANGE – Le Mazel	Commune
LAVAL-DU-TARN 48500	Mairie – Salle polyvalente	Commune
LUC 48250	Mairie de Luc – 373 rue principale	Commune
MALENE (LA) 48210	Salle polyvalente	Commune
MALZIEU-FORAIN (LE) 48140	Boulevard Robert de FLERS 48140 Le Malzieu-Ville	Commune
MALZIEU-VILLE (LE) 48140	Mairie – Salle des Mariages – Avenue de Saint-Chély	Commune

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
MARCHASTEL 48260	Mairie – 3 Place du Ferradou	Commune
MARVEJOLS 48100 Bureau centralisateur N°2	<p>BUREAU N° 1 : MARVEJOLS (SUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle polyvalente de Marvejols, Rue du Stade</li> </ul>	Rue des Augustins, boulevard d'Aurelle de Paladines, avenue de Brazza, promenade Louis Cabanette, rue Carnot, porte de Chanelles, rue Chanelles, Lot les Cordeliers, Costevieille-haute, chemin de Costevieille, Costevieille-basse, quartier de Costevieille, Estancogne, boulevard Foch, rue Fourdoules, place de la gare, Lot les Genêts, rue Jeanne d'Arc, rue Juiverie, rue de la Laine, Lot les Lilas, Les Marronniers, rue Mascoussel, rue Paul Mendras, avenue François Olive, rue de l'Orphelinat, Pont de Peyre, Pont Pessil, les Quatre Roues, rue Rochevallier, Ségala Haut, Semard, allée des Soupirs
	<p>BUREAU N° 2 : MARVEJOLS (OUEST)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle polyvalente de Marvejols Rue du Stade</li> </ul>	Abbé de Born, Traverse de l'Aubrac, lot la Barrière, la Brasserie, Bellevue, le Clos de Bellevue, Billières, rue de la Chapelette, chemin de la Charze, rue Chicane, chemin du Couvent, impasse Dugana, rue d'Emboresse, place de l'Eglise, Espinassous Saint-Privat, Montade de Fai Fioc, quartier de Fai Fioc, Hauts de Fai Fioc, avenue du Docteur de Framond, chemin de Galion, Lot le Galion, chemin du Géant, Lot les Grillons, boulevard de Jabrun, le Lignon, Lot Maison Rouge, quartier Maison Rouge, Hauts de Maison Rouge, avenue du Maréchal Juin, avenue de la Méridienne, route de Nasbinals, route du Nord, lot Les Pins, Lot la Plaine, Lot le Pré de Suzon, rue République, route de Régourdel, Lot Sainte Catherine, rue Sainte Catherine, quartier de Sénouard, place du Soubeyran, quartier de la Terrisse, avenue Théophile Roussel, rue Tourette, Lot Les Tourettes, Lot Les Troènes, Valat de Chaze, rue Villette, Zone Artisanale.
	<p>BUREAU N° 3 : MARVEJOLS (EST)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle polyvalente de Marvejols Rue du Stade</li> </ul>	Avenue du 19 Mars 62, place du Barry, rue Bonnet de Palheret, boulevard de Chambrun, avenue du Cheyla, lot Clavel Champel, place des Cordeliers, place H. Cordesse, rue V. Cordesse, chemin de Coste Dreche, Lot le Coulagnet, Coulagnet Bas, rue Jules Daudé, boulevard Saint Dominique, route de l'Empéry, rue d'Espinassous, l'Esplanade, place Girou, chemin du Grenier, avenue des Martyrs, route du Mazet, rue de la Métallurgie, quartier Montplaisir, rue des Pénitents, Lot les Peupliers, chemin de Pineton, impasse Piquetrabuc, chemin du Stade, rue des Teinturiers, rue Vidal, rue du Théron.
MAS-SAINT-CHÉLY 48210	Salle du conseil municipal Mairie, Le village	Commune

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
MASSEGROS-CAUSSES-GORGES 48500 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Mairie 4 place de la mairie - Le Massegros	Commune déléguée de LE MASSEGROS, LE RECOUX, SAINT ROMÉ DE DOLAN
	BUREAU N° 2 : Mairie-annexe – 24 Passage du Couvent – Saint-Georges-de-Lévejac	Commune déléguée SAINT GEORGES DE LEVEJAC
	BUREAU N° 3 : Mairie-annexe – 28 rue Alexis Solanet – Les Vignes	Commune déléguée LES VIGNES
MENDE 48000 BUREAU N° 1 NORD pour Mende-1 et pour la commune	Bureaux NORD	
	BUREAU N° 1 : École Jean Bonijol - Rue du Pré Claux (1er Préau)	Le Chapitre, Les Armes, avenue du 11 Novembre, Valcroze, avenue Jean Moulin, La Tour, Vachery, Crouzas, Chausemillou, les Couars
	BUREAU N° 2 : École Jean Bonijol - Rue du Pré Claux (1er Préau)	Les Boulaines, Chabannes, Chabrits, Bahours, Chanteruéjols, Le Mas, Rieucros, Les Mègres, Les Eglantiers, Castelsec, La Grande Roubeyrolle, Promenade du Vieux Pont, Avenue du 8 mai 1945 (impair du 14 à la fin)
	BUREAU N° 3 : École Jean Bonijol - Rue du Pré Claux (2ème Préau)	Causse d'Auge, Chaldecoste, Avenue Georges Clémenceau, la Couvertoirade, Les Iris, Les Liserons, Les Pousets, Avenue Nelson Mandela, Le Dévézou, Rue des Paradis, Avenue du 8 mai (partie), Altitude 800, Av. Gare, Av. Paulin Daudé, Les Mulets, Impasse et Rue des Fleurs, Rue Bellevue, Le Carmel.
	BUREAU N° 4 : École Jean Bonijol - Rue du Pré Claux (2ème Préau)	Route du Causse d'Auge (chiffres pairs) La Bergerie I et II, Les Grives, Chanteperdrix, Chon Del Cabat, Ramades, Rivemale
MENDE 48000 BUREAU N° 6 SUD : pour Mende-2	Bureaux SUD	
	BUREAU N° 5 : Maison de quartier François MITTERAND, 14 Place de la Fraternité	Gardès, Pont Saint Laurent, Fontanilles, Allée Raymond Fages
	BUREAU N° 6 : Espace Évènement Georges FRECHE - Place du Foirail	La Vabre, Séjolan, Les Couars, Les Casernes, Saint Jean, Ramilles, la Thébaïde, le centre-ville, l'Aérodrome, Le Tivoli, Beauséjour
	BUREAU N° 7 – Espace Évènement Georges FRECHE - Place du Foirail	La Petite Roubeyrolle, les Carmes, Avenue Foch (côté pair) Faubourg Montbel, Pont Notre-Dame, Allée Paul Doumer, Allée des Soupîrs, le Pré-Vival, L'Adoration, Piencourt, Enclos Roussel, Rue du Torrent, avenue du Père Coudrin (en partie), Janicots, Tilleuls, Colombier, Cité du Rance, Four Moulon, Chapelierou, Les Taillis

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
MENDE 48000 BUREAU N° 6 SUD : pour Mende-2	BUREAU N° 8 : BUREAU SPÉCIFIQUE : École Jean Bonijol - Salle des maîtres – Rue du Pré Claux	<ul style="list-style-type: none"> <li>personnes détenues inscrites dans cette commune pour y voter par correspondance en application des articles L. 12-1 et L.79 du code électoral ;</li> <li>Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune chef-lieu est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4e degré, dans les conditions prévues aux articles L.12 et L.13 du même code ;</li> <li>Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrit au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune chef-lieu, sur présentation d'un contrat de mariage en application de l'article L.14 du même code.</li> </ul>
MEYRUEIS 48150	Mairie, rue des Apies	Commune
MOISSAC-VALLÉE-FRANÇAISE 48110	Mairie	Commune
MOLEZON 48110	Mairie, Biasses	Commune
MONTBEL 48170	Mairie - Salle du Conseil	Commune
MONT-LOZÈRE-ET-GOULET 48190 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Mairie – Salle du Conseil – Quartier de la Remise – RD901 - LE BLEYMARD	Commune déléguée du Bleynard
	BUREAU N° 2 : Mairie déléguée – Place de la Poste – BAGNOLS LES BAINS	Commune déléguée de Bagnols-les-Bains
	BUREAU N° 3 : Mairie déléguée – Le Village – BELVEZET	Commune déléguée de Belvezet
	BUREAU N° 4 : Salle des fêtes de la mairie déléguée – CHASSERADES	Commune déléguée de Chasseradès
	BUREAU N° 5 : Mairie déléguée – MAS D'ORCIERES	Commune déléguée de Mas d'Orcières
	BUREAU N° 6 : Salle municipale mairie déléguée en face du bureau de la mairie– ST JULIEN DU TOURNEL	Commune déléguée de Saint-Julien-du-Tournel
MONTRODAT 48100	MAIRIE – Salle du conseil municipal – 16 rue des Manjo Prunos	Commune
MONTS-DE-RANDON 48700 Bureau centralisateur N°2	BUREAU N° 1 : Salle des Fêtes– Route de Charpal – RIEUTORT DE RANDON	Communes déléguées d'Estables, Servières, Saint-Amans et La Viledieu
	BUREAU N° 2 : Salle des Fêtes – Route de Charpal – RIEUTORT DE RANDON	Commune déléguée de Rieutort-de-Randon
MONTS-VERTS (LES) 48200	Salle de réunion de la Mairie des Monts-Verts, Place de l'Église, Le Bacon	Commune
NASBINALS 48260	Mairie, 12 Rue Principale	Commune
NAUSSAC-FONTANES 48300	Mairie – Place de l'Église	Commune nouvelle
NOALHAC 48310	Mairie	Commune
PALHERS 48100	Mairie – Rue du Val Jordane	Commune
PANOUSE (LA) 48600	Mairie, 316 route de la Mairie	Commune
PAULHAC-EN-MARGERIDE 48140	Mairie, Salle des Fêtes	Commune
PELOUSE 48000	Mairie, 35 Rue Sagnelongue	Commune
PEYRE-EN-AUBRAC 48130 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : Mairie – AUMONT-AUBRAC	Commune déléguée d'Aumont-Aubrac
	BUREAU N° 2 : Mairie - LA CHAZE DE PEYRE	Commune déléguée de La-Chaze-de-Peyre
	BUREAU N° 3 : Mairie - FAU DE PEYRE	Commune déléguée de Fau-de-Peyre
	BUREAU N° 4 : Mairie- Salle des Mariages – JAVOLS	Commune déléguée de Javols
	BUREAU N° 5 : Mairie - SAINTE COLOMBE DE PEYRE	Commune déléguée de Sainte-Colombe-de-Peyre
	BUREAU N° 6 : Salle des fêtes - SAINT SAUVEUR DE PEYRE	Commune déléguée de Saint-Sauveur-de-Peyre
PIED-DE-BORNE 48800	Mairie – 90 Route des Aydons	Commune
PIERREFICHE 48300	Mairie de Pierrefiche, Village	Commune
POMPIDOU (LE) 48110	Salle polyvalente, Place du Village	Commune
PONT-DE-MONTVERT-SUD-MONT-LOZERE 48220	Salle polyvalente du Mont Lozère – Quartier de L'Estournal – LE PONT DE MONTVERT	Commune nouvelle
POURCHARESSES 48800	Mairie de Pourcharesses – 15 rue de l'Église – 48800 VILLEFORT	Commune
PRÉVENCHÈRES 48800	Salle Polyvalente - 3 Place de l'Église	Commune
PRINSUÉJOLS-MALBOUZON 48100	Salle des Fêtes, ancienne mairie de Prinsuéjols	Commune déléguée de Prinsuéjols

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
PRUNIÈRES 48200	Préau de la nouvelle école	Commune
RECOULES-D'AUBRAC 48260	Mairie, Place de la mairie	Commune
RECOULES-DE-FUMAS 48100	Mairie, Salle communale, rez-de-chaussée, 2 route du Pont du Sucre	Commune
RIMEIZE 48200	Mairie (Salle des Fêtes) 6 avenue de la Mairie	Commune
ROCLES 48300	Salle d'animations – Le Village	Commune
ROUSSES 48400	Foyer Rural, Le Village	Commune
ROZIER (LE) 48150	Mairie – Salle Voûtée – Place de la mairie	Commune
SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE 48120	Hall de l'espace Polyvalent « Christian BOULET » – Place du Breuil	Commune
SAINT-ANDRE-CAPCEZE 48800	Mairie – Le Village – L'Estrade	Commune
SAINT-ANDRE-DE-LANCIZE 48240	Mairie, Salle du Conseil, Le Village	Commune
SAINT-BAUZILE 48000	Mairie , 226 route du Causse	Commune
SAINT-BONNET-DE-CHIRAC 48100	Mairie de Saint Bonnet de Chirac, Village des Bories	Commune
SAINT-BONNET-LAVAL 48600	Mairie de Saint-Bonnet-de-Montauroux	Commune nouvelle
SAINT-CHÉLY-D'APCHER 48200 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 1 : HALLE AUX SPORTS Rue de la Halle	Rue des Sources, Rue Théophile Roussel (côté pair) Av de la République (côté pair du 2 au 20 bis), Rue des Charchaires, Rue des Fleurs, Av du Malzieu ( du 0 au 23 et coté pair du 24 au 98), Rue Beauséjour, Rue Jean Chastel, Rue du Château, Place du marché, HLM Truc de Bringer, Espouzolles, Place du Portalet, Rue Beau Soleil, Rue du Mont Mouchet, Rue du Portalet, HLM Le Pont, Rue du Faubourg (coté impair du 1 au 45), Rue du Clocher, Rue des Arvernes, Chandaison, ESAT Civergols, Rue des Acacias, Rue des Mouchios, Rue des Aubépines, Rue des Cordeliers, Place du Foirail, Rue Fontcouverte, Av Pierre Pignide (coté impair du 1 au 69), Rue Occitane, Salle des Fêtes, Rue du Barruel, Impasse des Aubépines, Civergols, Rue des Abattoirs, Rue du Barry (du 1 au 8) Rue du Couderc, Pradels, Les Clauses, Rue des Pénitents, Rue des Genêts d'Or, Rue des Remparts, La Coste, Place du Pont, M.A.S. De Civergols, Rue du Donjon, Impasse du Versant, Rue des tilleuls, Av du Cimetière, Impasse de la Dabalade, Chemin du souvenir, Lot Truc de Bringer, Chemin de la Coste, Route de Chassignoles, Lot. Le Réadet, Rue des Airelles, Rue du Chèvrefeuille, Rue des Violettes, Voie des Prunelles, Voie du Chemin Vert, Impasse des Quatre-saisons, Voie du Réadet, Rocade Sud

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
SAINT-CHÉLY-D'APCHER 48200 Bureau centralisateur N°1	BUREAU N° 2 : HALLE AUX SPORTS Rue de la Halle	Rue du Dr Yves Dalle (du 0 au 32), Rue de la Gravière, Rue Théophile Roussel (côté impair du 1 au 137) Rue du Dr Mallet (côté impair du 1 au 25), Rue du Dr Mallet (le 26), Lot. Montmartre, Quartier Salonique, Rue de Chambareilles, Bd Guérin d'Apcher (du 0 au 47) Av de la République (côté impair du 1 au 49), Rue Gustave Péligre, Cité de l'Usine, Rue du Gévaudan, Rue du Pontet, Rue du Faubourg (côté pair du 0 au 44) Av de la gare, Rue du Parc des Sports, Collège Haut Gévaudan, Av de Fournels, Av de Tatula, Rue de la Montagne, Av Pierre Pignide (côté pair du 2 au 70), Rue du Pont, Sarroul, Route des Bessons, Fontaine St-Martin, Rue du Vieux Moulin, Plaisance, La Vignole, Herbouze, Chemin du Cros, Billières, Impasse du Barry, Rue du Tourral, Rue du Barry (du 9 au 99) Voie Romaine, Place du Tourral, Rue du Printemps, Chemin de la Colline, Rue Léon Jalbert, Rue de la Ruaille, Rue des Martyrs du Maquis, Chemin du Bosquet, Chemin de Billières, Chemin du Bois de Romieu, Malagazagne, Chemin du Moulin de la Griffette, Lot. La Clé des champs, Lot La Vignole, Impasse de la Clé des Champs, Rue du Coteau, Rue de la Perdrix, Rue des Moissons, Rue du Bois Joli, Rue du Granit, Rue des Semailles.
	BUREAU N° 3 : HALLE AUX SPORTS Rue de la Halle	Rue du Dr Yves Dalle (du 32 bis au 50), Rue de la Combe aux Féés, Rue du Dr Mallet (du 2 au 24 pair), Bd Guérin d'Apcher (du 48 au 99), Av de la République (du 22 au 50 pair) Av du Malzieu (du 25 au 99 impair) Rue des Jardins, Route de Brassac, Rue des Sapins, Rue des Branchettes, Rue des Lilas, Rue de Bellevue, Av de Paris, Rue des Castors, Rue de la Pierre Plantée, Brassac, Rue de la Margeride, Rue des Combelles, Route de Sarroul, Rue René Gibelin, Pont de Sarroul, Rue des Crêtes, Rond Point des Prairies, La Védrière Blanche, Hôpital av du Malzieu, Rond point des Combelles, Impasse des Branchettes, Rue de la Chicane, Fosse, Le Landas, Impasse des Jardins, Rue Bel Air, Route de St-Flour, La Borie, HLM Rue de la Chicane, Impasse des Myrtilles, impasse du Bois, Rue des Eglantines, Rue du Petit Bois, Rue Roger Baffie, Rue du Levant, Rue Hippolyte Chalvet, Sarrus, Rue des Castors II, Impasse Guillaume Chaulhac, Rue Guillaume Chaulhac, Rue de l'Avenir, Rue de l'Initiative, Rue des Artisans, Rue de la Halle, Voie des Sorbiers, Impasse des Entrepreneurs.
SAINT-DENIS-EN-MARGERIDE 48700	Mairie, Salle polyvalente, 73 Rue du Barry	Commune
SAINT-ÉTIENNE-DU-VALDONNEZ	Mairie – place de la mairie	Commune
SAINT-ÉTIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE 48330	Salle polyvalente - Avenue de l'Enclos	Commune
SAINT-FLOUR-DE-MERCOIRE 48300	École publique	Commune
SAINT-FRÉZAL-D'ALBUGES 48170	Mairie de CHAZEAX – Salle polyvalente	Commune
SAINT-GAL 48700	Salle polyvalente – Village	Commune
SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE 48370	Salle polyvalente	Commune
SAINT-GERMAIN-DU-TEIL 48340	Salle polyvalente Saint-Germain-du-Teil	Commune
SAINT-HILAIRE-DE-LAVIT 48160	Mairie, le village	Commune
SAINT-JEAN-LA-FOUILLOUSE 48170	Mairie de SAINT-JEAN-LA-FOUILLOUSE	Commune
SAINT-JUERY 48310	Mairie	Commune
SAINT-JULIEN-DES-POINTS 48160	Salle municipale – 6 route de la mairie	Commune

Commune	Bureaux de vote	Périmètre
SAINT-LAURENT-DE-MURET 48100	Salle des Fêtes, Le Bourg	Commune
SAINT-LAURENT-DE-VEYRES 48310	Mairie, Veyrès	Commune
SAINT-LEGER-DE-PEYRE 48100	Mairie	Commune
SAINT-LEGER-DU-MALZIEU 48140	233 Rue de la Londe	Commune
SAINT-MARTIN-DE-BOUBAUX 48160	Mairie	Commune
SAINT-MARTIN-DE-LANSUSCLE 48110	Mairie de Saint-Martin-de-Lansuscle	Commune
SAINT-MICHEL-DE-DEZE 48160	Salle polyvalente – Allée des 5 et 6 juin 1944 - Le Village	Commune
SAINT-PAUL-LE-FROID 48600	Ancien Presbytère	Commune
SAINT-PIERRE-DE-NOGARET 48340	Salle des Fêtes, Saint-Pierre-de-Nogaret	Commune
SAINT-PIERRE-DES-TRIPIERS 48150	Mairie, Le Truel	Commune
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX 48200	Mairie 34 rue de la Crête Vareilles	Commune
SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE 48240	Salle du Conseil Municipal – salle Dussaut – Quartier de La Combe	Commune
SAINT-PRIVAT-DU-FAU 48140	Mairie de Saint-Privat-du-Fau Le Bourg	Commune
SAINT-SATURNIN 48500	1 place de la mairie	Commune
SAINT-SAUVEUR-DE-GINESTOUX 48170	Salle du Conseil municipal 10 route de Saint Sauveur	Commune
SAINTE-CROIX-VALLÉE-FRANÇAISE 48110	École « Louis VEYLET »	Commune
SAINTE-EULALIE 48120	Mairie	Commune
SAINTE-HELENE 48190	Mairie	Commune
SALCES (LES) 48100	Mairie – Salle du Conseil municipal, le village, 48100 LES SALCES	Commune
SALELLES (LES) 48230	91 Rue des Fontaines, 48230 Les Salelles	Commune
SERVERETTE 48700	Salle Polyvalente de Serverette, 3 Rue Royale	Commune
TERMES 48310	Mairie	Commune
TIEULE (LA) 48500	Mairie – Salle du rez-de-chaussée	Commune
TRELANS 48340	Mairie – Trélans	Commune
VEBRON 48400	École publique Yvonne ALBARIC, RD 907	Commune
VENTALON EN CEVENNES 48240	L'espinas, ancienne commune de Saint-Andéol-de- Clerguemort	Ancienne commune de Saint-Frézal-de- Ventalon
VIALAS 48220	Maison du Temps Libre	Commune
VILLEFORT 48800	17 Rue de l'Église	Commune